

L'Écho de la Vonne



Le mot du maire

Le retard - habituel - pris pour la réalisation de ce nouveau bulletin municipal m'aura permis de réagir à l'annonce récente d'une nouvelle attristante. En l'occurrence, il ne s'agit pas de la fin du mandat - ça, c'était écrit -, mais de la fermeture du Pinnacle, le bar du Pinnacle. D'ailleurs, il conviendrait de parler davantage d'un pôle multiservices que d'un simple bar tellement l'activité initiale s'est diversifiée au fil du temps (lire article page 11). C'était aussi - et surtout ? - un lieu de rencontres et d'échanges, bien réel et pas virtuel comme c'est à la mode actuellement. Les gens - locaux ou de passage - s'y rendaient ou s'y arrêtaient, pour prendre un café, un journal, du pain, s'approvisionner en essence ou en gaz, boire un p'tit coup aussi, et/ou pour voir du monde. C'est une partie de l'histoire et de la vie communales qui a baissé le rideau.

C. Litt

École

La nouvelle « grande » école

Depuis la rentrée de septembre 2019, Jazeneuil a rejoint Curzay-sur-Vonne et Sanxay pour former le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre nos trois communes. Curzay-sur-Vonne accueille les plus jeunes, de la petite section de maternelle au CP tandis que les deux autres communes conservent chacune deux classes de CE et CM. Le regroupement compte 138 élèves au total.

Du côté des projets propres à Jazeneuil, la classe de CM1/CM2 participe au projet CHAM (classe à horaires aménagés) aux côtés du collège de Lusignan sur le thème de la musique, avec un concert final à Poitiers à la clé ! Pour les CE1/CE2, c'est un projet musique et théâtre qui est au programme avec la pièce « Qui a peur du loup ? » dont ils ont pu voir la représentation par

la Compagnie du Veilleur à Rouillé en novembre et la visite de la maison de Maria Casares (actrice) en Charente au printemps.

L'école s'est déplacée au Logis de la Cour pour réaliser des jeux mathématiques, des expériences scientifiques et des recettes de cuisine en octobre. Les élèves de CM ont également participé au cross de Lusignan.

Des rencontres sportives sont organisées avec l'école de Sanxay.

Le 6 décembre, les enfants de l'école ont préparé le marché de Noël à l'occasion du spectacle proposé par l'APE.

Les projets de sensibilisation à la biodiversité portés par la commune se traduisent également par des séances auprès de l'école grâce aux interventions des associations ABEI Locales, Prom'Haies et de la LPO (voir détails à la page environnement).

La bibliothèque continue d'accueillir les classes sur des thèmes choisis en concertation avec les enseignantes, comme Pinocchio cette année !

L'école a également le souhait de partir en classe découverte en Dordogne au printemps. À en juger par tous ces projets, les échanges et les rencontres, tant au niveau local que plus loin, ne manqueront pas de développer la curiosité et la solidarité chez nos jeunes Jazeneuillais !

Enfin, aux côtés du SIVOS du Pays Mélusin, la commune de Jazeneuil consacrera un effort financier très important aux travaux de rénovation de l'école. Ce projet permettra la mise en accessibilité d'une classe, la transformation des sanitaires, la création d'un nouvel accueil périscolaire et d'un nouveau préau ainsi que la mise à niveau en matière de plan de sécurité de l'école. Les travaux devraient être réceptionnés pour la prochaine rentrée, et mobiliseront de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), des subventions du Département, du Fonds d'initiative communale (FIC) géré par Grand Poitiers, ainsi que de l'enveloppe investissement du SIVOS.

Élections municipales 2020

Par le décret du 4 septembre 2019, le gouvernement a fixé la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires aux 15 et 22 mars 2020.

Quelques rappels...

Pour être candidat, il faut :

- avoir 18 ans révolus (soit au plus tard le 14 mars 2020), être français ou citoyen de l'Union européenne et avoir satisfait aux obligations du service national ;
- être électeur ou être contribuable de la commune (il est nécessaire de justifier d'une attache avec la commune dans laquelle on se présente).

Pour la commune de Jazeneuil, le nombre de membres du conseil municipal est toujours de quinze.



Règles d'élection (communes de moins de 1 000 habitants).

► Déclaration de candidature : elle est obligatoire au 1^{er} tour de scrutin pour tous les candidats et au 2nd tour pour les

candidats qui ne se sont pas présentés au 1^{er} tour. Seuls peuvent se présenter au 2nd tour les candidats présents au 1^{er}, sauf si le nombre de candidats à ce 1^{er} tour était inférieur à 15 (pour Jazeneuil). Ceux présents au 1^{er} tour n'ont pas à déposer une nouvelle déclaration de candidature pour le 2nd tour.

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée (le candidat dépose seul sa déclaration) ou groupée (sur des listes complètes ou non, sans obligation de parité).

Exemple : à Jazeneuil, pourraient être déposées...

- 1 ou plusieurs liste-s complète-s (15 candidats) ;
- 1 ou plusieurs liste-s comportant au moins 2 candidats ;
- 1 ou plusieurs candidature-s isolée-s.

Les déclarations doivent être déposées à la préfecture de la Vienne au plus tard le 27 février 2020 à 18 h pour le 1^{er} tour, et, le cas échéant, au plus tard le mardi 17 mars à 18 h pour le 2nd tour.

► Scrutin majoritaire : les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste. Le bulletin de vote fera mention uni-

quement du ou des candidats aux seules fonctions de conseiller municipal.

1^{er} tour : pour être élu, le candidat doit réunir la majorité absolue des suffrages exprimés ET un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

2nd tour : l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Date limite d'inscription sur les listes électorales :

vendredi 7 février 2020

À propos d'élections...

Les attentes des Français vis-à-vis de leurs maires

Dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie de proximité, à l'initiative et en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF), le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF/SciencesPo) a conduit une enquête en juin 2019 auprès d'un échantillon représentatif de 15 308 Français pour connaître leurs attentes en vue des prochaines échéances électorales, comprendre le contexte socio-économique local dans lequel les administrés jugent leur maire, et étudier les déterminants du bilan des exécutifs municipaux.



Voici les principaux enseignements

► Les 15 308 personnes interrogées par l'enquête AMF-CEVIPOF/SciencesPo manifestent un large sentiment positif sur le bilan des maires et de leur équipe municipale à quelques mois des prochaines échéances électorales. **Pour 75 % des répondants, le maire a accompli un travail excellent (12 %) ou bon (63 %).** Contrairement à une idée reçue, les nouveaux arrivants dans une commune jugent moins sévèrement le bilan de l'action municipale que les personnes les plus sédentaires : respectivement 82 % et 70 %.

► **Le niveau de confiance à l'égard des maires reste toujours le plus élevé (71 %) devant l'en-**

semble des autres élus, locaux ou nationaux. À travers ce résultat, ce n'est pas seulement le lien de proximité qui est recherché même s'il reste le principal ressort du lien de confiance. En effet, quelle que soit la taille de la commune, les quatre premières qualités attendues d'un maire sont l'honnêteté (40 %), le respect des promesses (19 %), la proximité (18 %) et la compétence (14 %).

► Les résultats de notre enquête mettent en évidence deux priorités d'action publique que les habitants souhaiteraient voir endosser par leur maire pour les années futures : **1 la préservation de l'environnement** et **2 le développement ou le maintien des services de proximité.**

► À propos de décentralisation, la représentation de l'avenir de la commune oppose deux groupes de citoyens : **les partisans d'une accélération de l'intercommunalité (30 %)** et **les promoteurs de communes plus autonomes (70 %).** L'enquête AMF-CEVIPOF/SciencesPo souligne que seule une minorité de citoyens est favorable à une amplification du mouvement de regroupement (19 %) ou de fusion avec d'autres communes (11 %). Ils sont 48 % à privilégier le modèle de communes disposant de compétences de proximité. Ce choix est d'autant plus marqué que le degré d'attachement à la commune est élevé, signe d'une forte identité municipale.

► **Enfin, 61 % des personnes interrogées souhaitent que leur maire soit candidat à l'élection municipale de mars 2020.** Ce taux varie légèrement selon la taille de la commune allant de 57 % pour les communes moyennes (10 à 50 000 habitants) à 67 % pour les communes rurales de moins de 2 000 habitants. Aucune différence sociodémographique majeure entre répondants ne modifie le taux moyen de 61 %. En revanche, le niveau de précarité atténue les perspectives de reconduction du maire dans ses fonctions.



Environnement

Programme « Trame Verte et Bleue & Pollinisateurs »

Engagé en mai, en partenariat avec la LPO, par des temps d'échanges grand public, ce programme participatif s'est poursuivi dès septembre avec des actions d'éducation à l'environnement pour les élèves de l'école de Jazeneuil. Les temps d'échanges sur la raréfaction des espèces d'oiseaux et de papillons ont donné suite au programme d'actions défini pour favoriser

l'accueil de la biodiversité à Jazeneuil.

Certaines actions sont déjà intégrées à l'entretien des espaces verts, comme la fauche tardive, la favorisation des lierres et ronciers, la plantation de haies. D'autres ont été initiées, comme la prise en compte de l'oiseau dans le bâti. L'architecte du patrimoine en charge de la restauration de la Maison du XV^{ème} montre l'exemple en intégrant au chantier l'aménagement d'abris pour les martinets et les chouettes. Le 16 décembre, c'était au



tour de l'école de jouer un rôle dans cette démarche. Accompagnés par des animateurs de Prom'Haies et de la LPO, les élèves ont tour à tour fabriqué des nichoirs à oiseaux et planté des arbres. Les nichoirs accueilleront mésanges, rouges-queues, moineaux et chouettes chevèches. Au Pinnacle et au cimetière, de nouveaux pommiers ont pris place dans les trous préparés par les agents communaux, bien au chaud sous le paillage déposé par les enfants.

Le programme « Trame Verte et Bleue & Pollinisateurs » est financé par Grand Poitiers Communauté urbaine et la commune. Il répond à un appel à projet de la Région Nouvelle Aquitaine.

Une aire de compostage collectif à Jazeneuil

Le réseau des composteurs de proximité de Grand Poitiers s'agrandit avec la nouvelle aire de compostage partagé du Jardin de Louissette. En partenariat avec l'association Compost'Âge de Ligugé, l'association Le Jardin de Louissette a installé un composteur collectif pour



le jardin collectif, situé entre la mairie et le city-stade. Après formation auprès de Compost'Âge, Bruno Bellini et Sandrine Richard de Jazeneuil, Marie-Pierre Obermosser de Lusignan et Béatrice Dufresnes de Sanxay, sont devenus les « référents-compostage » locaux. Ils ont impulsé la fabrication de composteurs à base de palettes de récupération, pour les résidents du centre bourg qui souhaitent composter sur place. L'aire de compostage reçoit aussi les restes des repas de la cantine. En parallèle, les « Louisette » font un compostage en andain pour les déchets verts du jardin. Une inauguration a conclu le chantier, en présence de Mme Lardier (Grand Poitiers), Mme Ribouleau (Compost'Âge) et des habitants et jardiniers, avec découpe du ruban officiel (une tige de viorne) et le pot de l'amitié à base de produits cuisinés par les membres de l'association.

Le Jardin de Louisette est ouvert au public sous réserve d'en respecter le cadre et les plantations. Une notice explicative est affichée sur les bacs et des copeaux sont à disposition pour compléter les apports. Si besoin d'aide, contactez l'un des référents : Bruno Bellini, au 06 65 38 04 91.

<https://www.jazeneuil.fr/vie-associative/vivre-ensemble/jardin-de-louisette/>
<http://www.compost-age.fr/>

Mon village, espace de biodiversité



Les élèves de Jazeneuil ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation à la protection de la biodiversité. Aux côtés des écoles des communes participant au dispositif proposé par l'association ABEI Locales (La Chapelle-Moulière, Sèvres-Auxaumont, Chauvigny et Vouneuil-sous-Biard), Jazeneuil participe à un projet de création d'œuvre commune qui sera présentée d'ici la fin de l'année scolaire.

Le but est de travailler en classe sur une thématique liée à la biodiversité avec l'ensemble des écoles du projet. Ce travail, outre l'aspect artistique, permet de créer un dialogue entre communes et écoles, de s'instruire et s'intéresser à différentes facettes de la biodiversité, et d'observer attentivement un végétal ou un animal afin de pouvoir le représenter fidèlement. En 2018-19, les classes participantes ont réalisé une BD.

Pour suivre les différentes initiatives : www.abei-locales.fr.

Jazeneuil, une commune multi-récompensée

Le Jury départemental, composé de professionnels des espaces verts des villes à fleurs du Département, d'élus et de professionnels du Tourisme, s'est déplacé dans 48 communes de la Vienne inscrites au concours cette année. Il a établi le palmarès 2019 des Villes et Villages fleuris sur la base d'une grille nationale de 63 critères.



► Prix départemental du Tourisme 2019

À travers ce prix, le Département de la Vienne récompense les efforts d'aménagements et de fleurissement des communes, mais aussi les actions en faveur des ressources naturelles et de la qualité de l'espace public, le patrimoine végétal dans son ensemble, l'animation et la promotion de la démarche commune vers la population. Le 18 novembre 2019, le 1^{er} Prix départemental du Tourisme a été remis à la commune de Jazeneuil (ex-æquo avec Pouillé), dans la catégorie « Communes de 501 à 1 000 habitants », doté d'une récompense de 640 €.

► Label « Villes & Villages fleuris »

Le Jury régional se déplace tous les 3 ans dans les communes déjà récompensées pour confirmer ou réviser leur classement au Prix régional. En 2019, le Jury départemental a jugé que les communes de Jazeneuil et de Valdivienne pourraient être proposées pour une 1^{ère} fleur au Jury régional de 2020. En attendant, la Commission technique accompagnera les élus de Jazeneuil pour préparer le village à la visite d'été du Jury régional, depuis la préparation du dossier de candidature jusqu'au choix du parcours et du discours d'accueil.

Notre agent Florent Rousseau a quant à lui été sollicité pour faire partie du prochain Jury départemental.

Contact : Fabienne Mesmin, Agence de créativité et d'attractivité du Poitou.

fabienne.mesmin@tourisme-vienne.com

Bibliothèque

Retour sur une année bien remplie

Tout au long de l'année la bibliothèque municipale de Jazeneuil vous convie à des rendez-vous chaleureux, autour des livres et des histoires. Retour sur une année de rencontres...

Le 18 décembre, les désormais traditionnels contes de Noël ont enchanté petits et grands.

Le 24 novembre, environ 80 personnes sont venues admirer le spectacle poétique « Au pays d'Oz » par la compagnie de l'Arbre potager.



Le 20 novembre, quelques apprentis bricoleurs sont venus fabriquer de jolies cartes popup lors d'un atelier.

Le 13 octobre, la bibliothèque de Jazeneuil accueillait une quinzaine de lecteurs du territoire mélusin participant aux Prix des Lecteurs des Littératures européennes de Cognac, pour le vote local.

Le 29 septembre, la balade contée s'est transformée en un agréable moment de lecture dans la bibliothèque, ainsi en avait décidé une météo pluvieuse.

Le 27 septembre, les bibliothèques du Pays mélusin accueillait l'auteur de romans noirs, Sandrine Collette, et lui ont proposé une balade insolite autour de Jazeneuil avec la Belle Ânée.

Le 28 juin, les bibliothèques du Pays mélusin ont proposé une soirée biérogologie pour le lancement du prix de Cognac 2019 sur la thématique des Flandres.

Le 16 juin, une dizaine de personnes ont profité des lectures sous les vieux chênes au bord de la Vonne lors de Jazeneuil en fête.

Au mois d'avril, la bibliothèque a fêté le printemps avec le lancement de la grainothèque, une expo-



sition et une conférence sur la biodiversité. Les classes de l'école ont visité l'exposition et ont participé à un atelier de fabrication de sachets pour la grainothèque et de tableaux de graines. Les chefs-d'œuvre des enfants ont ensuite été exposés dans la bibliothèque.

La grainothèque est un moyen de faire circuler des semences. C'est une façon citoyenne de se mobiliser pour défendre la biodiversité. Concrètement, il s'agit d'un espace dans la bibliothèque à la disposition de tous et où chacun peut déposer et/ou prendre des graines de légumes, fleurs, fruits, herbes aromatiques. Basés sur le mode du troc, ces échanges se font entre particuliers, à titre gratuit uniquement et avec des graines non issues du commerce (pas d'hybrides F1), récoltées dans la nature ou sur ses propres plants dans des jardins sans pesticides ni engrais chimiques.

En attendant l'édition 2020 du prix des lecteurs de Cognac aux couleurs de l'Espagne, la bibliothèque vous propose cette année de participer au prix de l'Instant Polar de Dissay. Quatre romans policiers à lire d'ici le 5 mai 2020. Renseignements et inscriptions à la bibliothèque.

Les bibliothèques du pays mélusin participent à l'INSTANT POLAR
4 romans à lire jusqu'au 5 mai

Si vous êtes intéressés inscrivez-vous à la bibliothèque

Prix INSTANT POLAR 2020
Salon l'Instant polar # 5 - Samedi 16 mai 2020 - DISSAY (86)

Le vote
des lecteurs des
médiathèques de
Grand Poitiers

Toutes ces animations ne seraient pas possibles sans l'investissement des bénévoles que nous remercions chaleureusement (Patricia Fontaine, Nastassja Schmidt, Anne Robert de Saint-Victor, Cindy Martins, Aline Nouger, Charlotte Brault, Noémie Grizon, Estelle Roy et Cilou Martin).

Nous rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, une heure, une semaine, une année... la gestion de la bibliothèque passe par un tas de petites choses auxquelles tout un chacun peut participer, quelles que soient ses compétences et sa relation aux livres. Venez à la rencontre de l'équipe sur une des permanences !

Ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h. Adresse : 10, rue du Vieux-Château. bm@jazeneuil.fr

Culture

Les Mots d'Hameaux

En 2019, la compagnie de Cilou Martin, le Zébrophone, dédiée aux contes et arts de la parole, a proposé à la commune un partenariat sur un projet de territoire. L'idée est d'associer « parole et spectacle vivant » et « découverte du territoire ». Par l'entremise de rendez-vous chez l'habitant, dans les hameaux de la commune, on fait se rencontrer la parole « de tous les jours » avec les histoires de toujours, portées par des conteurs amateurs ou professionnels. Les Mots d'Hameaux ont ouvert le chemin à la source du projet de Cilou, pour deux soirées ponctuées de poésie, contes, légendes et chants par des artistes professionnelles.



Le 6 juillet 2019 à la Chaumelière, en compagnie de Clotilde Gilles et de la compagnie Parolata Sung avec Pascale et Fanny Rambeau,

toutes 3 conteuses, musiciennes, compositrices et chanteuses. Puis le 13 septembre, autour du four à chaux des Amilières avec Claude Mazin, propriétaire, et Cilou Martin, conteuse et chanteuse.

Deux belles soirées créatrices de lien et de partage, de connaissance de nos patrimoines locaux et d'échanges de recettes, qui ont brassé les paroles de 55 habitants du Pays mélusin et d'ailleurs. Le projet, soutenu par une subvention de la commune, a été très bien accueilli. Il sera reconduit en 2020, dans de nouveaux hameaux. Contact : lezebrophone@gmail.com.



<https://cielezebrophone.jimdofree.com/mots-d-hameaux/>

Jazeneuil en toile

Porté par l'association Jazeneuil en fête, un projet de « week-end cinéma » devait avoir lieu en février 2019, mais avait finalement été annulé pour respecter les funérailles de Mélanie et Thibaud, habitants de Jazeneuil et bénévoles. Le projet est reconduit cette année. Notez dans vos agendas que le cinéma débarque avec Jazeneuil

en Toile « comme dans ton salon », les 21, 22 et 23 février 2020. Documentaires, ciné-concert, dessin animé... l'équipe de bénévoles a concocté un programme éclectique plein de surprises, pour tous les publics, et tous les âges. Buvette et restauration sur place. Infos sur <https://jazeneuilenfete.wordpress.com/>.



Vie associative

Retour sur une année bien remplie (bis)

Les associations jazeneuillaises sont des acteurs essentiels du bien-vivre dans notre commune. Nous avons, certes, la chance d'habiter un très joli village. Mais comme dans toutes les campagnes dont la vie s'est partiellement échappée, aspirée par les mirages de la ville, de ses besoins artificiels et de ses centres commerciaux, les liens se sont distendus. Les « asso's » nous permettent de préserver un certain sentiment communautaire en même temps qu'une ouverture sur l'extérieur.

L'année 2019 a été marquée par des événements organisés à l'initiative de nos associations et ouverts à tous. Certains de ces événements sont désormais ancrés dans les habitudes, d'autres sont nouveaux, et, c'est un petit regret, auraient mérité une fréquentation plus importante de notre part.

► Comme chaque année, la troupe **Oï Tait d'Aut' Fé** a donné en février, devant une assistance nombreuse, son spectacle théâtral, une pièce désopilante largement émaillée de patois poitevin. Le spectacle « tourne » puisqu'il est notamment présenté à Sanxay pour le téléthon.



► Les 15 et 16 juin s'est déroulé le désormais traditionnel festival de village de **Jazeneuil en Fête**, organisé par l'association du même nom, avec la participation d'associations locales ou voisines :

Vonne Canoë Kayak, les Archers mélusins, la bibliothèque, Jazeneuil Activités Sportives, la Belle Ânée, le Jardin de Louisette, le Musée du Vitrail, les Mélusins en transition...

Au programme du samedi le marché de créateurs et une programmation cirque comportant 2 spectacles jeune public, puis place à la mu-



sique avec une soirée rock de bonne qualité. Les groupes choisis ont mis le feu, le public a répondu présent.

Et le dimanche, « journée détente au bord de l'eau », le pique-nique partagé, les jeux et activités sportives pour tous les âges, le marché de créateurs, les balades avec les ânes, les massages... ont attiré et enchanté un public familial plus important d'année en année.



On ne saurait assez répéter que le succès de cette manifestation est l'œuvre des nombreux et dévoués bénévoles qui assurent avec le sourire préparation, montages, fonctionnement, démontages et nettoyage...

► Les spectacles **Mots d'Hameaux**, organisés par la compagnie le Zébrophone, sont à lire dans l'article précédent.

► À l'occasion du feu d'artifice du **14 août**, d'une qualité moyennement satisfaisante par rapport aux années passées, les associations se sont regroupées, tout comme en 2018, pour organiser le dîner géant traditionnel en bord de Vonne. Derrière Jazeneuil en Fête, locomotive avec ses

nombreux bénévoles des projets d'envergure, se sont engagés le MC Lachopp, l'APE, la Belle Ânée et le Jardin de Louisette.

Grâce à une organisation qui commence à se rôder, les plus de 300 couverts ont été servis de façon très fluide.

Le bal champêtre organisé après le feu d'artifice a retenu les participants jusque tard dans la nuit.

► Septembre, à cheval sur fructidor et vendémiaire, est le mois des récoltes. C'est cette période qu'a choisie le **Jardin de Louisette** pour inviter les Jazeneuillais à découvrir ou redécouvrir des techniques, des outils, des légumes ou des préparations que nombre d'entre nous ignore ou a oubliés.

La petite fête a attiré tout au long de la journée une soixantaine de visiteurs qui se sont attardés longuement devant les divers stands, le bac à compost et, bien sûr, la buvette-cantine.



► Un autre événement mérite d'être évoqué, bien qu'il n'ait pas été organisé par une association. À l'occasion des **Journées européennes du Patrimoine**, le service culturel de Grand Poitiers a initié le 22 septembre une animation proposant une visite du Musée du Vitrail de Curzay, une visite guidée du bourg de Jazeneuil et un concert de chœur gratuit dans notre église. L'ensemble vocal Altri Canti, sous la direction de Dorothee Maillard, a magnifiquement interprété des œuvres de la Renaissance à nos jours, inspirées par les quatre éléments : air, terre, eau et feu.



On n'oubliera pas, bien évidemment, le travail régulier des autres associations et de leurs bénévoles, qui contribuent à la distraction ou au bien-être des Jazeneuillais. Chacun est invité à consulter le site de la commune où sont listées toutes les associations déclarées.

Tableau 2019 des subventions aux associations

	Montant demandé et/ou voté	Montant valorisé*
ACCA	0 €	60 €
ACPGATM	80 €	160 €
Amicale des pompiers	100 €	0 €
APE	170 €	490 €
Comité paroissial	0 €	110 €
Club de la Fontaine Saint-Macou	0 €	1 450 €
FNACA	40 €	160 €
Gym' Harmonie	0 €	2 040 €
Jazeneuil Activités Sportives	140 €	0 €
Jazeneuil en fête	2 300 €	210 €
LACAV	0 €	20 €
La LPO	105 €	0 €
La Lyre mélusine	0 €	110 €
Le Jardin de Louissette	100 €	20 €
Le Zébrophone	300 €	0 €
OI Tait d'Aut Fé	0 €	1 265 €
Secours Protection des Animaux (Poitiers)	80 €	0 €

* écriture comptable (commune et associations) permettant d'afficher la valeur des prêts gratuits des salles communales.

À votre service !

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.



Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement mensuel

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

Restons connectés !

Après les réseaux d'eau, Eaux de Vienne se lance sur les réseaux... sociaux. En tant qu'abonné du syndicat d'eau et d'assainissement, vous pouvez suivre ses actualités sur sa page Facebook. Vous découvrirez aussi de nombreuses infos pratiques pour apprendre à gérer une fuite d'eau, entretenir votre compteur, accéder aux offres d'emploi d'Eaux de Vienne...

Réduisez votre facture d'électricité !



ÉLECTRICITÉ - GAZ
SORÉGIES
GROUPE ÉNERGIES VIENNE

SORÉGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous propose une offre plus attractive que le tarif réglementé, qui vous permet d'économiser au moins 10 % sur le montant hors taxes de votre facture d'électricité.

En effet, les conditions du marché de l'énergie en 2016 nous ont permis d'acheter de l'électricité à un prix plus avantageux et de vous en

faire bénéficier.

Avec l'offre SORÉGIES Idéa, vous conservez tous les avantages de votre contrat actuel, sans intervention sur votre compteur. Le changement d'offre est gratuit et sans engagement. Vous pouvez revenir au tarif actuel à tout moment sans frais sur simple demande.

Pour pouvoir bénéficier dès à présent de l'offre SORÉGIES Idéa, vous pouvez contacter SORÉGIES au 05 49 44 79 00.



SORÉGIES idéa
ÉLECTRICITÉ

Isolation à 1 €

Réfléchissez avant de signer !

Toute sollicitation d'entreprise avec laquelle vous n'avez pas de relation contractuelle établie doit être appréhendée avec la plus grande prudence :

- faites jouer la concurrence même pour 1€ ;
- ne signez pas de contrat en cas de doute sur le sérieux de la société ;
- demandez des références d'autres travaux réalisés par l'entreprise et lisez l'intégralité des documents avant de signer ;
- ne communiquez jamais de renseignements à caractère fiscal par téléphone (le risque étant que la société récupère ces données pour valider à l'insu du consommateur des CEE basés sur des travaux fictifs) ;
- avant de contracter, consultez les liens suivants : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/isolation-comble-un-euro> et <https://www.anil.org/certificats-economie-energie-cee/> ;
- consultez la fiche pratique recensant les bons réflexes à avoir en matière de rénovation énergétique à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/pratiques-commerciales-trompeuses-dans-secteur-renovation-energetique> ;
- rapprochez-vous d'un conseiller du réseau FAIRE (site public www.faire.fr), afin de vous renseigner sur l'ensemble des aides et dispositifs existants, avant tout engagement de travaux ;
- et enfin, inscrivez votre numéro sur Bloctel pour ne plus être importuné.

► Si vous avez fait réaliser des travaux présentant des malversations :

- recourez, en cas de litige, à la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso ;
- en cas d'infructuosité, il s'agit d'un litige de nature contractuelle. Vous devez assigner, en fonction du montant en jeu, le professionnel devant le tribunal d'instance, ou, si le litige est supérieur à 10 000 €, devant le tribunal de grande instance (TGI), qui tranchera. Le recours à un avocat n'est obligatoire que devant le tribunal de grande instance ;
- communiquez à la Direction Départementale de la Protection des Populations (ddpp@vienne.gouv.fr) toute information ou document à votre disposition (n° de téléphone utilisé lors du démarchage, intitulé de l'entreprise, copie des contrats, ...), afin que des suites appropriées puissent être données en cas de violation des dispositions du code de la consommation.

Klaxit

Le covoiturage pour aller travailler

Les trajets domicile-travail sont l'un des principaux motifs de déplacements des habitants de Grand Poitiers et sont, pour l'essentiel (78 %), réalisés en automobile de manière individuelle (1,02 personne par voiture en moyenne).

Le coût économique et environnemental de ces déplacements est important. Mais de nombreux salariés ne disposent pas d'un service de transport en commun adapté à leur usage et leur permettant de se passer totalement de l'automobile. C'est pourquoi Grand Poitiers Communauté urbaine s'engage dans une opération de promotion du covoiturage pour ces déplacements quotidiens et locaux.

Comme de nombreuses autres agglomérations, Grand Poitiers a décidé de s'engager avec l'entreprise **Klaxit** qui est aujourd'hui l'une des start-up leader sur ce marché.



► Grand Poitiers finance une partie des frais de covoiturage, permettant :

- aux conducteurs d'être compensé d'un minimum de 2 € par trajet et par passager ;
- aux passagers de bénéficier de trajets à 1 € (prix d'un voyage en bus).

La collectivité prend en charge la différence entre le montant perçu par le conducteur et celui payé par le passager.

Le dispositif s'adresse à tous les salariés venant travailler sur le territoire de Grand Poitiers, quel que soit son domicile de départ.

Le nombre de trajets est limité à deux par jour.

► Pour en profiter :

1. Télécharger sur son smartphone l'application **Klaxit**.
2. Créer son compte, indiquer son lieu de domicile et son lieu de travail ainsi que ses horaires de travail.
3. Laisser l'application vous proposer un trajet correspondant à votre besoin en tant que covoitreur ou covoituré !

► Pour toutes questions relatives aux modalités de covoiturage et à l'application **Klaxit** vous pouvez prendre contact avec la Direction Mobilités : direction.mobilites@grandpoitiers.fr.

☎ : 05 49 30 20 94

Pour toutes demandes liées au support technique de l'application : support@klaxit.com.

Un accueil de jour à l'Escale

Une solution conviviale pour les personnes touchées par la perte d'autonomie.

En France, 1 personne sur 6 est amenée à aider quotidiennement un parent touché par la perte d'autonomie du fait de l'âge, du vieillissement ou du handicap. Cette situation peut être synonyme de questionnement, de souffrance, d'isolement et d'épuisement. La loi a récemment pris des décisions pour améliorer la situation des aidants familiaux. Pour « aider les aidants », diverses décisions et mesures sont envisagées, notamment celles d'augmenter les capacités d'accueil des lieux de répit et de proposer des solutions de relais. Cette actualité est l'occasion de vous présenter la **maison d'accueil de jour autonome** de l'association l'Escale.

L'accueil de jour de l'Escale s'adresse à des personnes âgées touchées par des maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaque,...), et vivant à domicile.

Du lundi au vendredi nos professionnels accueillent pour la journée ou la demi-journée, et animent des activités de la vie quotidienne, avec pour ambition de contribuer à la préservation de l'autonomie, de communiquer, de retrouver des liens sociaux.

L'équipe propose des activités ludiques et stimulantes comme la cuisine, le jardinage, le bricolage, des jeux de mémoire, de la gymnastique douce, des discussions, du chant, de la danse, des jeux de société, ainsi que des sorties et des visites.

Grâce à ses accueils de jour autonomes – à **Lusignan** et à **Lussac-les-Châteaux** – et sa **plateforme de répit des aidants**, l'association l'Escale offre aux familles un temps d'écoute et de soutien, des conseils personnalisés et des temps de répit en lien avec les différents professionnels et associations du territoire du Sud-Vienne.

Enfin l'accueil de jour propose un **service de transport** sur les cantons de Lusignan, Couhé, Vivonne, Lussac-les-Châteaux et Montmorillon.

► Quelques témoignages

• Madame V. fréquente l'accueil de jour depuis 1 an : « Au départ je ne voulais pas venir, et maintenant je viens deux fois par semaine. J'aime retrouver les autres personnes car je trouve le temps long seule à la maison ».

• Monsieur C. fréquente l'accueil de jour depuis 6 mois : « Je sais que ma mémoire ne s'améliore pas, par contre tout le monde est sympathique, on mange très bien, et ça m'occupe. Cela m'évite de ne rien faire ».

• Monsieur R., fils de Madame R. : « Il faut absolument faire connaître votre maison d'accueil. Maman apprécie vraiment de venir, elle y retrouve du lien social et nous nous sentons tranquilles quand elle est accueillie ».

► Statut du service

L'accueil de jour est un établissement médico-social bénéficiant d'une autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil départemental. Le prix de journée ouvre le droit à l'**Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)** sous certaines conditions. L'équipe est constituée d'un chef de service ergothérapeute et d'aides médico-psychologiques (AMP) spécialisés en gérontologie. Notre installation dans une maison d'habitation témoigne de notre volonté d'offrir un lieu non stigmatisant et ouvert sur son environnement.

Pour plus d'information : contacter l'association l'Escale au 06 16 10 81 44 ou e.herout@escale-la-colline.fr.

Repas annuel des aînés

C'est sur le thème de l'automne auvergnat que les bénévoles et élus du CCAS ont organisé le 16 novembre 2019 le traditionnel repas des aînés. Une potée... auvergnate bien sûr, précédée d'un kir à la liqueur de châtaignes, et couronnée par une fougearde, a bien calé l'estomac des presque 90 convives qui, nous semble-t-il, ont passé un agréable moment ensemble.

En raison du succès acquis l'année précédente, la partie animation a une nouvelle fois été confiée aux deux compères du « Duo Génération Nostalgie ». Dans un spectacle partiellement renouvelé, mêlant chansons et aimables loufoqueries, ils ont retenu le public jusqu'en fin d'après-midi.

Un grand merci aux bénévoles du CCAS qui se sont tant impliqués durant ces 6 années pour, parmi d'autres activités, proposer ce temps convivial aux aînés de la commune.



Vie économique

Au Pinacle, une « institution » vient de mettre la clé sous la porte.

Le Pinacle, ce n'est pas que la « partie la plus élevée » du bourg, ou le carrefour entre Jazeneuil, Rouillé et Lusignan, c'était aussi LE bar, le Bar du Pinacle. Et celui-ci a fermé définitivement le 27 janvier dernier, après plus d'un siècle d'exploitation commerciale. Grâce à Annie et Paul Quitté, les propriétaires actuels de l'immeuble, nous pouvons retracer très sommairement son histoire.



Acte notarial à l'appui, Madame Quitté nous précise qu'en 1925 Adolphe Pin hérite de son père Olivier « une maison d'habitation sise au Pinacle, bourg de Jazeneuil, à usage d'hôtel et épicerie, comprenant cave en sous-sol, au rez-de-chaussée une cuisine, un magasin et une salle de café, au premier étage une grande salle et deux chambres à coucher, grenier au-dessus ». Elle ajoute que l'extension à droite de la maison date de 1900. L'exploitation commerciale est donc attestée depuis le tout début du 20^{ème} siècle.

À cette époque, on y servait des repas, notamment les jours de foire (en 1905, l'almanach des postes et télégraphes en dénombre 6 par an). Rachel Pin, l'épouse d'Adolphe, est restée dans la mémoire des anciens Jazeneuillais. En plus de son activité au café, elle était adjointe au maire de 1947 à 1965, et a donné vie à 14 enfants, qui ont sûrement fini par envahir la partie hôtelière de la maison.

En 1970, c'est au tour de la famille Aubeneau d'en devenir propriétaires. Ces derniers, exploitants agricoles, cherchaient un pied-à-terre pour leur proche retraite, et celui-là offrait même un revenu en complément. Mais il restait encore la ferme à exploiter. Et c'est ainsi que leur fille Annie (épouse Quitté) a fait ses débuts de commerçante avec le bar, les journaux, la station-essence et le gaz.

Sa belle-fille Isabelle, à partir de 2006, a encore diversifié l'offre en ajoutant le tabac, les jeux, le

dépôt de pain et une épicerie de dépannage. Sans oublier les bourriches d'huîtres pour les fêtes de fin d'année. Même si on partait tôt au boulot, on pouvait prendre un café dès 6 h 30 et récupérer son pain jusqu'à 19 h 30.

En évoquant ce passé avec le couple Quitté, il y a bien sûr des souvenirs qui remontent. Par exemple ce combi Volkswagen qui s'arrête il y a quatre ou cinq ans pour prendre de l'essence. Venant du château de Curzay et en route pour la mer avec sa famille, le conducteur avait une allure peu commune par chez nous. C'était un certain... Florent Pagny.

Ils se rappellent aussi des dernières foires qui se sont tenues au Pinacle à l'aube des années 70, ou encore des bals sur parquet et sous tivolis qui ont duré jusqu'au début des années 80.

Annie et Paul Quitté affirment qu'en ce temps-là « ça valait le coup de tenir un bar », la fréquentation était très bonne. Ils pensent notamment aux deux ou trois belles années qu'a duré la construction de l'A10 et qui a drainé du monde au Pinacle pour le bar ou l'essence. Bien sûr, les évolutions des lois pour limiter la consommation d'alcool et de tabac, sans vouloir les contester, a porté préjudice à ces commerces. La diversification des offres permet de compenser mais, apparemment, ce n'est pas toujours suffisant.

Nouvelle installation

► Refleximmo

Jezevou Stanley

☎ : 06 48 22 16 05

@ : stanley.jezegou@refleximmo.com

Conseiller en immobilier.

Stanley JEZEGOU
Conseiller en Immobilier
Jazeneuil & Pays Méлуsin (Vienne)

06 48 22 16 05
stanley.jezegou@refleximmo.com


www.refleximmo.com/conseillers/stanley.jezegou
Agent commercial | RSAC N°804 563 658 Poitiers

SAS Refleximmo | RCS Montpellier 502 000 821 | CPI n° 3402 2016 000 008 126 Délivrée par la CCI de Montpellier

Internet

Qwant : le moteur de recherche français choisi par l'administration.

Tout le monde (ou presque) a entendu parlé des pratiques et des dérives commerciales des « GAFA » dont le G correspond à Google qui

détient 93% des parts de marché en nombre de visites et de requêtes en Europe.

Si le numérique est un objet indéniable de progrès, son utilisation mérite une vigilance accrue. Notre adresse, notre âge, nos goûts, nos habitudes de consommation, et jusqu'à notre taille ou notre santé, un moteur de recherche peut tout savoir de nous et de nos activités. Et toutes les traces que nous laissons peuvent être collectées et vendues à des entreprises qui utilisent ces données pour adapter leurs stratégies commerciales.

Depuis 2018, le nouveau **règlement général sur la protection des données** (RGPD), a renforcé les obligations destinées à protéger la vie privée ; ce règlement responsabilise les organismes publics et privés. Chez vous, vous pouvez protéger davantage votre vie privée en choisissant un moteur de recherche comme Qwant.



Qwant

Avec **Qwant**, les résultats de recherche sont affichés de façon neutre, les requêtes et les adresses IP* sont chiffrées, il n'y a pas de cookies ni d'historiques de recherche, et aucune donnée personnelle et de navigation ne sont collectées. C'est la possibilité de remettre un peu d'éthique dans nos pratiques.

Qwant Junior est quant à lui le premier moteur de recherche consacré aux enfants, qui leur permet d'apprendre en toute sécurité. Les résultats de recherche y sont filtrés pour écarter tout contenu inapproprié, et Qwant Junior met en avant des résultats à vocation éducative.

Choisir Qwant, c'est aussi soutenir le talent des entreprises françaises et européennes dans le digital.

* numéros uniques qui permettent aux ordinateurs de communiquer entre eux.

État civil 2019

► Naissances

UGUEN LE REST Mewenn - 28 mars

BAULOUE Paulin - 28 avril

DRIEUX Agathe - 14 mai

GARETIER Clovis - 6 juin

GARETIER Antoine - 6 juin

CASCARINO Alexandre - 22 juin

BROTTIER Lucie - 24 décembre

► Mariages

LAVERDURE Emmanuel et DECAUNES Christelle - 27 avril

AUGER Pierre-Guy et BACQUET Marie-Anne - 10 mai

► Décès

VÉZIEN Patrice - 18 janvier

BERCIER René - 4 février

ROBISSOUT Thibaud - 16 février

SERUS Mélanie - 16 février

MOINOT Jean-Paul - 22 juin

INGUENAUULT Gérard - 25 juillet

POTREAU Odile veuve PASQUIER - 14 août

Agenda

Février

- 21, 22 et 23 : *Jazeneuil en toile*, week-end cinéma à la salle des fêtes.

Mars

- 7 et 8 : veillée crêpes *Ol Tait d'Aut Fé*, à 20 h 30 et 15 h à la salle des fêtes.
- 15 : élections municipales, 1^{er} tour.
- 22 : élections municipales, 2nd tour.

Vie pratique

► Mairie

Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 17 h

☎ : 05 49 89 05 20

@ : contact@jazeneuil.fr

🌐 : www.jazeneuil.fr

► Agence postale

Du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h 20

☎ : 05 49 03 25 69

► Bibliothèque municipale

Mercredi de 16 h à 18 h, et samedi de 10 h à 12 h

@ : bm@jazeneuil.fr

► Médecin

M. DESVIGNE Patrice

☎ : 05 49 53 54 34

Directeur de la publication : Claude Litt

Rédaction : I. Bellini, B. Chauvet, C. Litt, C. Martin, E. Roy

Mise en page : C. Litt, É. Marchoux

Impression : RBS86

Relecture : T. Billerot

Tirage : 410 ex.

